

Les « troubles spécifiques des apprentissages » regroupent :

- ✚ Les dyslexies de développement : troubles du langage écrit
- ✚ les dysphasies de développement : déviance du langage oral
- ✚ Les dyscalculies de développement : troubles des fonctions logico-mathématiques

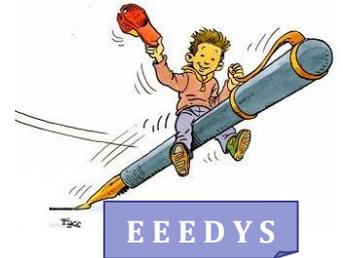
Ces troubles sont « spécifiques » parce qu'ils sont indépendants d'une déficience intellectuelle, d'un trouble sensoriel -auditif ou visuel-, de troubles neurologiques ou psychopathologiques. Ils sont « de développement » parce qu'ils ne sont pas acquis (suite à une lésion cérébrale par exemple).

Ils sont également « complexes » parce que souvent associés à d'autres types de troubles :

- ✚ troubles psychomoteurs se traduisant par des difficultés gestuelles : dyspraxie, ou difficultés de repérage dans l'espace et le temps.
- ✚ troubles attentionnels avec ou sans hyperactivité.
- ✚ troubles mnésiques affectant les différentes modalités d'exercice de la mémoire.

Ils présentent un caractère durable :

- ✚ la rééducation réduit les manifestations du trouble.
- ✚ la rééducation ne supprime pas le trouble.



EEDYS -INTERNAT à ORPIERRE :

- ✚ 26 enfants de 8 à 14 ans sur orientation MDPH
- ✚ Internat de semaine.

CBS - (CMPP bi-départemental) :

- ✚ Antenne à GAP (05) et sur MANOSQUE (04)
- ✚ 80 bilans par an

SESSAD bi-départemental 04 et 05 :

- ✚ 20 places
- ✚ Antenne à GAP (05)

